



ÉTUDE COUTS-BENEFICES DE LA REDD+ EN COTE D'IVOIRE ET MOBILISATION DES ACTEURS DES GRANDES FILIERES AGRICOLES ET FORESTIERES

Réf.  
88

Expert(s)	Pays	Volume	Montant (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Maden Le Crom, Olivier Bouyer	Côte d'Ivoire	71 hj	49 712 €	MINESUDD	EFI	Août 2013	Déc. 2013	CIRAD	<a href="mailto:thomas.sembres@efi.int">thomas.sembres@efi.int</a> Mob : + 34 661 370 001

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Les forêts de Côte d'Ivoire sont très dégradées. Depuis 1880, 90% des surfaces auraient été déboisées. Parmi les facteurs expliquant cette déforestation et cette dégradation massives, vient en premier lieu l'agriculture sur abattis brûlis, puis la surexploitation des ressources ligneuses, en lien avec l'absence de sécurisation foncière. La disparition des forêts est une menace pour le pays, du fait de la disparition de nombreux biens et services fournis par la forêt, dont la fertilité des sols sur laquelle repose l'économie agricole ivoirienne.</p> <p>Depuis 2005, la Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est le cadre de discussions pour l'élaboration d'un mécanisme de financement de la Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en voie de développement, incluant la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestiers ainsi que la gestion durable des forêts (REDD+). Bien que ce mécanisme ne soit pas encore opérationnel, des pays en voie de développement s'y préparent, dont la Côte d'Ivoire.</p> <p>La REDD+ ne pourra être mise en œuvre efficacement qu'en convainquant les décideurs et acteurs économiques ivoiriens de la faible viabilité à moyen terme du modèle économique actuel basé sur l'agro-export de type « minier ».</p> <p>Ainsi, la Commission nationale REDD+ (CN-REDD+) avec le soutien de la Facilité REDD+ de l'Union européenne à l'European Forest Institute (EFI) a souhaité lancer la présente étude dont les objectifs sont les suivants : 1/ Avoir une vision préliminaire claire et concrète de ce que pourrait être la REDD+ dans un ensemble de filières agricoles et forestières d'intérêt pour la Côte d'Ivoire, et 2/ Développer des arguments économiques de la REDD+ pour engager les acteurs peu mobilisés.</p>	<p>Huit filières ont été choisies pour leur impact sur la déforestation et la dégradation des forêts ou leur potentiel d'atténuation des changements climatiques. Il s'agit des filières cacao, hévéa, palmier à huile, anacarde, riz, igname, exploitation forestière et bois énergie.</p> <p>Pour chacune de ces filières, on compare (i) un scénario de référence, qui décrit l'évolution de la filière à l'horizon 2030, sans mise en œuvre d'actions visant à protéger les forêts et lutter contre les changements climatiques, et (ii) un scénario REDD+ avec la mise en œuvre d'actions spécifiques (principalement la diffusion de bonnes pratiques permettant l'augmentation des rendements et l'adoption de moratoires par filière sur l'arrêt de la déforestation).</p> <p>Les coûts pris en compte sont l'augmentation des charges d'exploitation, les frais d'encadrement des producteurs, ainsi que les frais de sécurisation foncière et de zonage du territoire. Les bénéfices incluent les gains en production, la valorisation des réductions d'émissions ou du stockage de carbone et la conservation de biens et services environnementaux fournis par les forêts.</p> <p>Ainsi, on estime que la mise en œuvre de la REDD+ entrainerait des bénéfices économiques pour les filières cacao, hévéa, igname et anacarde. Pour les autres filières, les coûts dépassent les bénéfices et d'autres scénarios REDD+ devraient être analysés. Par ailleurs, l'impact sur l'emploi des scénarios REDD+ n'est positif que pour les filières forestières et pourra faire l'objet d'une attention particulière dans les étapes suivantes.</p> <p>Suite à cette étude, deux ateliers, regroupant respectivement une vingtaine d'acteurs des filières cacao et palmier à huile, ont permis de discuter les résultats et d'initier une réflexion par filière sur la REDD+. Les acteurs de ces deux filières ont exprimé leur intérêt à poursuivre les échanges sur la REDD+ avec le MINESUDD.</p>